POLITIQUE

LE DÉBAT

Ce qui ne peut plus durer dans le parti communiste

II. — L'organisation, une machine à dominer

par LOUIS ALTHUSSER

Dans un premier article (« le Monde » du 25 avril), M. Louis Althusser s'est interrogé sur le changement d'attitude de la direction du P.C.F. à l'occasion de la campagne électorale et il a mis en cause le recours à la méthode du secret. Il s'attache, dans ce second article, à éclairer le fonctionnement du P.C.F.

Une double exigence : voir clair dans la ligne politique et voir clair dans le fonctionnement du parti est en train de naître chez de nombreux militants ; non seulement chez les intellectuels, mais, avec non moins de force, chez les militants ouvriers des grandes entreprises.

On s'en doute, les militants n'étaient pas dans les secrets des dieux. Cela vient de loin, puisque l'accord de 1972 a été négocié et signé au « sommet », et que la politique d'union, loin d'être une politique d'union populaire, est restée de bout en bout une politique d'unité entre formations politiques, gérées par leurs directions. Quand, après le XXII[e] congrès, vinrent les choses sérieuses, les militants eurent l'impression, terriblement renforcée pendant les derniers mois, que le XXII[e] congrès était rangé dans les tiroirs, et que tout ce qu'il promettait de démocratie et de liberté était sacrifié au pragmatisme et à l'autoritarisme de la direction. *Plus rien ne montait d'en bas vers le haut : tout venait d'en haut.*

Si encore il y avait eu quelque cohérence et quelque clarté dans les messages du bureau politique et du comité central et dans les exhortations de Georges Marchais à la télévision ! Non : on promettait sans cesse la victoire de la gauche, mais les mots d'ordre variaient ou devenaient proprement incompréhensibles. Que pouvait bien pouvoir signifier, par exemple, ce pathétique et dérisoire appel au secours — « *Aidez-nous !* » — du 23 septembre en lettres énormes sur toute la largeur de la « une » de *l'Humanité* ? Et que faire d'un appel au secours quand on ignore à qui exactement il s'adresse, qui est en détresse, et ce qui lui est exactement arrivé ? La direction a peut-être cru lancer un appel « mobilisateur » : à la base, on s'est regardé en silence.

Le temps des grands parachutages

Quant aux mots d'ordre essentiels, ils sont tombés d'en haut les uns après les autres. Ce fut le temps des grands parachutages. Et quand les militants ouvrirent les containers, ils n'en crurent pas leurs yeux et leur mémoire : on leur demandait tout simplement d'abandonner des objectifs sur lesquels on les avait conduits à la bataille pendant des années, et on prenait le contre-pied à 100 % ! Enumérons. C'est d'en haut qu'est tombée la nouvelle du tournant vertigineux sur la force de frappe, le renversement de la politique européenne, la réduction de 1 à 5 de l'éventail des salaires et l'entrée dans notre doctrine de la « détestable » notion d'autogestion.

Du jour au lendemain, sans avoir été ni consultés ni même prévenus, les militants au combat depuis des années « *se trouvaient pris à revers par leur propre direction !* ». Et si la direction crut s'en tirer en révélant que des « spécialistes » (donc aussi des militaires de haut rang) avaient « travaillé pendant deux ans » sur la force de frappe, c'est qu'elle n'a pas le commencement du soupçon de ce que les militants peuvent penser des « spécialistes », dont ils connaissent directement les exploits dans la division du travail et dans l'exploitation. On mettait sans fard les militants devant le fait accompli de décisions : le fait du prince. Alors que ces questions, qui préoccupaient les militants, auraient pu se débattre devant le XXII[e] congrès. Non : elles ont été traitées d'en haut, par grâce d'Etat, autoritairement, sans consultation de la base, et hors congrès. Généreux et confiants, les militants peuvent oublier beaucoup de choses. Mais quand on les traite comme des pions, pour les mener à la défaite d'un combat où ils se sont dévoués corps et âme, alors ils veulent savoir.

Les militants dans une situation impossible

Ce sont pourtant eux, les militants, qui ont eu à supporter à la base la charge de la campagne, ses tournants à 180 degrés, les mystères de la ligne, ses soubresauts et ses à-coups. Ce sont eux qui ont eu à rendre compte, dans les entreprises, les quartiers et les villages, de décisions incompréhensibles ou qui bouleversaient toutes les données antérieures. Non seulement on les a mis dans une situation proprement impossible en les contraignant à défendre la force de frappe, l'Europe, l'éventail de 1 à 5, etc., mais on les a jetés dans d'autres pièges, en déclenchant, toujours d'en haut, une campagne « *pour les pauvres* » qui s'est trouvée inévitablement accouplée au mot d'ordre : « *Faire payer les riches* ». Car la classe ouvrière, inclus les trois millions d'émigrés et les autres travailleurs payés au SMIC, ne se reconnaît pas spontanément dans la « pauvreté », notion qui vient du XIX[e] siècle, et d'en deçà, avec sa surcharge de philanthropie ou d'assistance : une des conquêtes du mouvement ouvrier a été d'amener les travailleurs à se penser non comme « pauvres » mais comme travailleurs productifs exploités.

La direction a-t-elle jamais prévenu la question : *qu'est-ce qu'un riche ?* A partir de quel revenu ou patrimoine est-on un riche ? Alors qu'antérieurement (cf. le XXII[e] congrès), à part six cent mille individus, l'ensemble de la population française (riche ou pauvre) était déclaré victime des monopoles... Comment voulez-vous que les militants aient pu se retrouver dans cette improvisation, *qui mettait soudain les pauvres au premier plan sans définir la richesse ?* C'était faire peur pour rien aux salariés moyens, sans que les salariés les plus défavorisés se sentent vraiment concernés par cette initiative spectaculaire. Et pour accroître leur désarroi, qu'est-ce que les militants pouvaient bien faire du fameux « *25 % ce serait bien, mais 21 % ce n'est pas assez* ». Qu'était-ce donc ? Un mot d'ordre, mais pour qui ? Une prophétie ? Un chantage voilé ? Ou tout simplement un rêve éveillé ? Personne n'y a rien compris.

Ce sont eux, les militants, qui ont eu directement affaire aux gens du peuple, et qui en ont vraiment « pris le pouls », non dans le théâtre d'un meeting géant, où Georges Marchais était sûr d'avance de ses effets, mais dans le travail, dans la vie, considérant leurs problèmes, leurs peines, leurs espoirs et leur angoisse. Ce sont eux qui peuvent témoigner de l'émouvante et profonde confiance des travailleurs, non tant dans le programme commun, trop long, trop technique et étonnamment froid, mais *dans le fait de l'union de la gauche*. Cette confiance leur venait de loin : d'une mémoire historique où il n'y avait pas seulement la fraternité du Front populaire, mais le souvenir de toutes les révolutions ouvrières, toujours écrasées, de l'histoire de France, depuis 1848, en passant par la Commune, et des grandes luttes historiques qui ont suivi la première guerre mondiale, et des immenses espoirs sociaux qui ont accompagné les combats de la Résistance.

L'espoir enfin à portée de la main

Cette fois, enfin, après un siècle et demi de défaites, de progressions douloureuses mais sans vraie libération, l'espoir était là, et la victoire assurée, à portée de main. Est-ce qu'on se représente vraiment ce que cela veut dire : *la possibilité, la quasi-certitude, pour la première fois dans l'histoire, de rompre avec une tradition séculaire, et de vaincre ?* Cette confiance dans l'unité, gage de la victoire, s'est maintenue, tenace et têtue, enracinée dans la révolte contre l'exploitation et l'oppression de tous les jours, au travers de la rupture de l'union. Comprend-on ce que cette confiance suppose d'intelligence historique et de maturité politique quand on sait qu'elle a dû surmonter la stupeur qui a saisi les travailleurs devant la brutalité d'une rupture, sans que personne se soit apparemment soucié de l'effet de démobilisation et de démoralisation qu'elle ne pouvait manquer, à échéance, de provoquer ?

Ce sont les mêmes militants qui ont pu constater que, aussi fondée qu'elle fût, la campagne contre le P.S., dans la forme où elle a été menée, ne « passait pas », sauf auprès de sectaires, mais navrait et décourageait toutes les bonnes volontés. Ce sont eux aussi qui, passé le premier élan du parti, peuvent témoigner, après le 22 septembre, des réunions de cellules de plus en plus désertées et de la baisse de l'activité du parti, dont toute la politique finit par se concentrer dans une gigantesque campagne d'adhésions et les « spectacles » de G. Marchais à la télévision. (Toute la France le suivait, pour son talent, et l'Etat bourgeois, plus fin qu'on ne croit, devait bien trouver son compte à l'accueillir en priorité sur les postes publics ou périphériques.)

Qui croira que ce soient-là des détails ? Entre, d'une part, le monopole de Georges Marchais à la télévision, le parachutage de mots d'ordre renversant à 100 % les positions de combat du parti, l'élaboration des questions non par les militants ou les congrès, mais par des « spécialistes » de la direction ou ses attachés, le traitement d'en haut, voire la manipulation des militants, et, d'autre part, le secret maintenu sur le changement de stratégie et ses raisons, il y a, de toute évidence, des rapports profonds.

La direction s'est trouvée contrainte de révéler deux de ses secrets : le rapport de Georges Marchais devant le comité central de juin 1972, après la signature du programme commun (1) et la barre des concessions possibles à consentir au P.S. après le 22 septembre (rapport de Fiterman). Elle s'est résignée à les révéler parce qu'elle en avait besoin pour donner une apparence de continuité à ses positions, pour prouver qu'elle n'avait pas changé de stratégie. Mais elle n'a livré que ce qu'elle a voulu, et elle garde le reste. Il y a tout à parier que si les militants n'interviennent pas pour changer ces pratiques, elle continuera de se taire sur l'essentiel. Bien entendu, elle fournira sur le scrutin les fameuses explications traditionnelles, et à nous la politologie, la démographie, le déplacement des populations, la sociologie électorale, le savant équilibrage des pertes ici par des gains là. Ira-t-elle plus loin, non à l'analyse de surface des résultats électoraux, mais à l'essentiel : *à l'analyse politique de son changement de ligne et de sa dissimulation* ? Telle qu'elle est, c'est pratiquement impensable.

Que la direction se taise sur le fond, c'est hélas ! dans ses habitudes. C'est organiquement dans ses habitudes, ancrées dans toute la tradition stalinienne qui survit dans l'appareil du parti. Le grand espoir soulevé par le XXII[e] congrès, malgré ses insuffisances et ses contradictions, c'était qu'on mît enfin un terme à cette tradition autocratique. Mais il fallut déchanter. La liberté des discussions à la base était déjà acquise avant le XXII[e] congrès, qui ne changea en rien les pratiques de la direction. Car l'appareil avait déjà fait la découverte, aussi vieille que le monde bourgeois, qu'il pouvait s'offrir le luxe de laisser les militants discuter librement dans leurs cellules, sans exclusion ni sanction, puisque de toute façon ça ne tirait pas à conséquence : « Ça leur fait tellement plaisir et ça nous coûte si peu », fait dire Chamfort à une marquise généreuse de ses charmes. De fait, les vraies discussions et décisions secrètes ont toujours lieu au-delà de la barre des fédérations, au bureau politique et au secrétariat ou plutôt dans un petit groupe non statutaire, qui comprend le secrétariat, une partie du bureau politique et quelques « experts » ou collaborateurs du comité central. C'est là que se prennent les vraies décisions, que le bureau politique fait connaître et que le comité central entérine comme un seul homme parce qu'il est ou se croit dans la confidence, ou, à défaut, près de la vérité et du pouvoir.

Un mode de fonctionnement à changer de fond en comble

Nombre de militants disent « *qu'il n'est plus possible de continuer comme ça », et qu'il faut dénoncer et changer de fond en comble le mode de fonctionnement de cette « machine » qu'est le parti :* non seulement pour eux-mêmes, pour leur liberté de militants, c'est-à-dire pour le parti (car le parti, ce sont les militants), mais pour la masse des travailleurs de France, qui ne peuvent vaincre dans la lutte de classes sans le P.C., mais qui ne peuvent pas davantage vaincre avec *ce* parti communiste, *tel qu'il est.*

Ces mêmes militants ne veulent pas que le parti soit un « parti comme les autres », ils savent trop bien ce que sont « les autres », les partis bourgeois oligarchiques, dans lesquels s'exerce la domination sans partage d'une caste de professionnels, d'experts et d'intellectuels étroitement liés à la haute administration d'Etat.

Ces mêmes militants pensent qu'il faut un parti révolutionnaire de la lutte de classe des exploités, ils pensent qu'il faut une direction et des responsables à ce parti, ils pensent que le centralisme démocratique peut et doit être conservé, à condition d'en changer profondément les règles, et plus encore la pratique, non seulement le droit, mais ce qui décide du sort de tout droit : la vie et la pratique politiques du parti.

Et puisque nous voici au cœur du problème : le parti, il faut se garder d'une tentation. Pour comprendre le fonctionnement du parti, nous sommes en effet dans l'obligation d'en exposer le mécanisme *pour lui-même*, et donc de faire ici abstraction de la place propre au parti français dans l'histoire des luttes de classes du peuple de France et du mouvement communiste international. En effet, derrière le mécanisme que nous allons évoquer à grands traits, il y a une *histoire spécifique :* celle des formes de lutte de classes bourgeoise et ouvrière propres à la France, qui ont fait du parti ce qu'il est, l'ont marqué de traits particuliers et lui ont assigné une place bien définie dans la société française.

Un parti calqué sur l'appareil de l'État et sur l'appareil militaire

Sous cette réserve, qu'est le parti ?

J'emploie le mot de « machine » à dessein, car il reprend le mot de Marx et Lénine sur l'Etat. De fait, c'est un étonnant constat que chacun peut faire : le parti n'est évidemment pas un Etat au sens propre, mais tout se passe comme si, dans sa structure et son fonctionnement hiérarchique, il était étroitement calqué à la fois sur l'appareil d'Etat bourgeois et sur l'appareil militaire.

Voici l'aspect parlementaire du parti. A une extrémité se trouve le peuple des militants, qui discutent librement dans leurs cellules et leurs sections. C'est le « peuple souverain » : mais il s'arrête pile une fois atteinte la barre des secrétariats de fédérations dirigés par des permanents. Là est la coupure, où l'appareil prend le pas sur la base. Là les choses commencent à devenir sérieuses (pour la direction). Si la volonté populaire de la base s'exprime dans les élections, c'est dans des formes ultra-réactionnaires (scrutin majoritaire à trois tours pour les congrès) et sous la surveillance étroite des « commissions de candidatures », statutaires pour les élections de « responsables » mais illégalement étendues aux élections des délégués au congrès.

Ces élections produisent la hiérarchie des responsables : membres des comités et bureaux des sections, fédération, comité central, surmonté par son bureau politique et son secrétariat. Le comité central, élu par des délégués fédéraux triés sur le volet, est censé être l'organe souverain du parti, son législatif et son exécutif. Dans la pratique, cet organe souverain est lus à entériner les décisions de la direction et à les faire appliquer qu'à proposer quoi que ce soit de neuf. On n'a jamais entendu dire que le comité central ait pris la moindre initiative. Dans les faits, le comité central est plutôt l'organe exécutif de la direction que son législatif : à ce titre, il est une sorte d'*assemblée générale des préfets* que la direction envoie et emploie dans toute la France à « suivre », c'est-à-dire à contrôler de près les fédérations, à nommer les secrétaires fédéraux et à régler les questions délicates.

La direction ne s'appuie pas seulement sur les membres du comité central, mais aussi sur la formidable force, souvent occulte, de ses fonctionnaires de toute nature, permanents et collaborateurs du comité central, ces inconnus non élus, recrutés sur titre de compétence ou de clientèle, toujours par cooptation, — et les spécialistes de tous ordres.

Et voici l'aspect militaire du parti. Tout ce qui vient d'être dit serait incomplet si l'on n'y ajoutait le principe fondamental du *cloisonnement vertical absolu*, qui rappelle la forme cloisonnée de la hiérarchie militaire. Le cloisonnement a un double effet. D'une part, il enferme tout militant de base dans l'étroite colonne montante qui va de sa cellule à la section, et, au-delà, à la fédération et au comité central. Cette « circulation montante » est dominée par les permanents responsables, qui filtrent soigneusement l'apport de la base en fonction des décisions du sommet. D'autre part, le militant de base ne peut, en dehors des conférences de section et des conférences fédérales, s'il y est délégué, entretenir aucun rapport avec les militants d'aucune autre cellule, qui appartient à une autre colonne montante. Toute tentative pour établir un « rapport horizontal » est, encore aujourd'hui, déclarée « fractionnelle ».

On se croirait, en effet, dans une formation militaire, où l'efficacité opérationnelle implique à la fois le commandement absolu et le secret, mais aussi le cloisonnement radical des unités engagées dans le combat. Ce rapprochement n'a rien d'infamant. Il rappelle les périodes où le parti dut recourir aux formes de l'organisation et de la sécurité militaires pour se défendre et agir : la clandestinité du parti de Lénine, la clandestinité du parti sous la Résistance, etc. Autant les conditions justifiaient alors des mesures de cloisonnement, autant les conditions actuelles les rendent caduques, anachroniques et stérilisantes : non seulement pour les militants, mais pour les masses, et, à la limite, pour les responsables eux-mêmes.

Le mode de fonctionnement bourgeois de la politique

En combinant ainsi le modèle militaire du cloisonnement avec le modèle de la démocratie parlementaire, le parti ne peut s'empêcher de reproduire, en le renforçant, *le mode de fonctionnement bourgeois de la politique.* Du modèle parlementaire il tire un avantage bien connu : tout comme la bourgeoisie parvient à faire reproduire ses formes de domination politique par les libres « citoyens », de même la direction du parti parvient à faire reproduire ses formes de domination par les militants. Et du modèle militaire du cloisonnement il tire entre autres cet avantage non négligeable : de pouvoir déguiser la cooptation des responsables en leur élection. Le résultat de cette combinaison est d'obtenir la reproduction non seulement de la forme de domination politique de la direction, *mais du corps même de la direction.* L'étroitesse de l'éventail de reproduction des dirigeants les rend, en effet, pratiquement inamovibles, quels que soient leurs échecs ou même parfois leur faillite politique (cf. la ligne de « légalisation » à tout prix en automne 40). Sous ces conditions, le « jeu » de la démocratie dans le parti aboutit, comme dans l'Etat bourgeois, au miracle de la transsubstantiation : tout comme la volonté populaire se mue en pouvoir de la classe dominante, la volonté de la base du parti se mue en pouvoir de la direction.

A-t-on réfléchi au fait suivant ? La contrepartie du mécanisme qui reproduit la direction et lui permet de durer, inamovible, à travers tous les retournements stratégiques et tactiques comme à travers toutes les erreurs, c'est *la fuite des militants*, leur perpétuelle hémorragie, leur perpétuel remplacement par de « nouvelles générations », qui n'auront pas connu les batailles et les vicissitudes d'il y a cinq, dix ou vingt ans, et qui sont, à leur tour, lancées dans la mêlée sur la foi de « théories », mots d'ordre ou promesses, pour s'y « brûler » en quelques années.

Pourquoi y a-t-il tant d'anciens communistes, plus nombreux que l'effectif, même officiel, du parti ? Pourquoi tant de militants inscrits au parti, qui ont renoncé à y militer activement ? Pourquoi des générations entières de militants éprouvés par les luttes (Résistance, guerre froide, Vietnam, Algérie, 1968, etc.) sont-elles quasiment absentes du parti, soit de son activité, soit des responsabilités ? Le parti, lui, en tant que petit « appareil d'Etat » a trouvé la solution du fameux problème auquel Brecht faisait allusion après les émeutes sanglantes de Berlin : « *Le peuple a perdu la confiance des dirigeants ? Il n'y a qu'à en élire un autre !* » Périodiquement, de campagne de recrutement en campagne de recrutement, la direction du parti « élit » un nouveau « peuple », c'est-à-dire une autre base, c'est-à-dire d'autres militants. Mais la direction, elle, reste en place.

Un pacte entre les dirigeants

Pour donner ses titres juridiques à sa reproduction, la direction a récemment exhumé un thème de grande allure morale : celui de la *direction collective*, qui lui a d'ailleurs permis, depuis quelques années, de faire l'économie des purges périodiques de naguère (les « affaires » Marty-Tillon, Leccœur, Servin-Casanova etc.). La direction collective se donne volontiers comme l'antithèse du « culte de la personnalité ». Qu'en est-il en réalité ? Le thème de la direction collective couvre en fait un pacte qui lie les dirigeants entre eux, les sépare en corps des militants, et contribue à perpétuer leur pouvoir. Les dirigeants sont ainsi tenus par la « solidarité » du pouvoir. En clair cela signifie : rien de ce qui se passe au bureau politique et au secrétariat (ou plutôt dans le petit groupe dirigeant) ne sera connu de personne, à moins que le groupe n'en décide autrement. En clair : vous ne pourrez jamais saisir dans les propos d'un dirigeant aucune nuance qui le distingue des autres — situation depuis longtemps impensable en Italie ; les différences ou divergences se règlent sous la loi de la discrétion absolue, et il est d'avance entendu que tout « minoritaire » fera, sans aucune réticence publique la politique des autres (Georges Marchais a parfois donné cette impression de parler contre sa conviction intime).

A ce compte, c'est la fin de toute responsabilité personnelle objective, la fin de toute contradiction reconnue et le mutisme concerté dans la direction, qui sont présentés comme la *perfection même de l'unité de direction.* La direction collective si vantée, c'est l'aveu de la détention exclusive du Pouvoir et de la Vérité par ces quelques « hommes de l'ombre » qu'on vit, à la télévision, le soir du premier tour, se glisser, goguenards et silencieux, derrière Georges Marchais. *Goguenards*, parce qu'ils *savaient*, eux, ce qui allait se passer. Silencieux, parce que le silence scelle le pacte de la direction collective. Silencieux : on peut se taire quand on a le pouvoir et le savoir. Le silence est bien la barre qui sépare les hommes : d'un côté ceux qui traitent les hommes par le silence, parce qu'ils ont le pouvoir et le savoir ; de l'autre ceux qu'on laisse dans le silence, pour qu'ils n'aient ni savoir ni pouvoir. Ces « hommes de l'ombre » étaient tellement identifiés à leur fonction qu'ils n'eurent même pas le pressentiment que cette mise en scène hallucinante pouvait non seulement effrayer certains, mais heurter le tact, le sens de la liberté et la dignité des travailleurs... Personne n'osera croire que cette « scène », cette « mise en scène » soit un hasard : elle est le symptôme spectaculaire qui révèle le point d'inconscience et de cynisme atteint par la direction dans la manipulation des militants et des travailleurs.

Cette machine à dominer, à contrôler et à manipuler les militants ne se voit jamais aussi bien dans ses œuvres que dans le *type de militants* que, littéralement, elle *produit*, comme son résultat spécifique et irremplaçable pour elle : *le permanent à vie*, rivé au parti par une loi d'airain, qui exige l'inconditionnalité en échange du gagne-pain. Ce gagne-pain, il ne peut y renoncer, car le permanent (qui se recrute souvent aux jeunesses ou à l'U.E.C.), ou bien n'a jamais eu de métier, ou bien en a perdu la pratique. Et la plupart du temps il n'y gagne même pas un réel contact avec les masses, puisqu'il passe son temps à les contrôler. La belle consolation et mystification d'inscrire sur sa carte électorale : « terrassier », « postier », « ouvrier métallurgiste », etc., quand, depuis vingt ou trente ans, on a échangé la condition d'ouvrier pour celle d'intellectuel fonctionnarisé plus ou moins « responsable » ! C'est le plus souvent un drame, qui ne peut se vivre et se supporter, dans les conditions subalternes, où il n'y a pas les compensations du pouvoir supérieur, qu'en se faisant à toute force une raison sublimée de la déraison du parti — que le permanent est bien placé pour voir de près, — mais à la condition de se taire, ou de se résigner sans espoir. Etre fidèle et soumis, par conformisme ou nécessité, voilà, à moins d'être un illuminé inconditionnel, tout ce qui reste au permanent de liberté : rien.

© Louis Althusser et *le Monde*.

Prochain article :

IDÉOLOGIE : UNE CARICATURE

(1) N.D.L.R. — Publié seulement trois ans après (*le Monde* du 9 juillet 1975).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 305 F 400 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
205 F 390 F 575 F 760 F

ETRANGER (par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
143 F 265 F 388 F 510 F

II — TUNISIE
180 F 340 F 500 F 660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LA PRÉPARATION DE LA CONVENTION NATIONALE DU P.S.

M. Mauroy veut renforcer la consultation des militants

De notre correspondant

Lille. — Au cours d'une conférence de presse, lundi 24 avril à Lille, M. Pierre Mauroy a précisé les propositions qu'il défendra au nom de la fédération du Nord lors de la convention nationale du parti socialiste, qui se réunira à Paris samedi 29 avril. Pour M. Mauroy, le parti socialiste, depuis le congrès d'Epinay-sur-Seine, en 1971, fonctionnait en fait comme une fédération, ce qui entraînait à tous les niveaux un rapport de forces permanent entre les différents courants. Cette étape étant maintenant franchie, M. Mauroy propose un développement de la pratique démocratique dans l'organisation.

Le maire de Lille propose de commencer avec la préparation et la discussion du projet socialiste. Il prend à ce sujet quelque distance avec les « *commissions parisiennes* » ou les « *commissions d'experts* » qui élaborent des textes sans que les militants soient vraiment consultés. Il propose que les membres des diverses commissions nationales soient élus et que les fédérations départementales soient représentées par des membres titulaires et suppléants. Le député du Nord estime que le projet socialiste, document national, devra être complété par des projets régionaux. L'ensemble pourrait être prêt en février 1979.

« *Il faut institutionnaliser dans tous les domaines un va-et-vient permanent entre les sections, les fédérations et la direction nationale* », a ajouté M. Pierre Mauroy. C'est pourquoi la fédération du Nord, appuyée par celle du Pas-de-Calais, propose la mise au point d'un règlement intérieur qui compléterait les statuts. Ce règlement définirait de manière très précise le déroulement des congrès, dirait non seulement par qui mais comment seront désignés les candidats à la présidence de la République ou aux élections au Parlement européen, établirait une méthode pour régler les contentieux en prévoyant par exemple la possibilité de demander aux militants de trancher, etc.

M. Mauroy estime que la décision prise de ne compter que 20 % d'élus dans les organismes dirigeants est une erreur. Elle a été imaginée dans une perspective de la prise du pouvoir. Il convient de relever ce seuil. De même il faut aussi prévoir une limitation au cumul des mandats et fixer un âge au-delà duquel on ne pourra briguer un mandat. Si les exceptions sont parfois souhaitables, le règlement intérieur doit définir dans quelles conditions et par quelle instance la décision finale serait prise.

Ce règlement intérieur pourrait être approuvé en novembre prochain. La convention du 29 avril sera donc appelée par la fédération du Nord à se prononcer sur la préparation, à travers toutes les fédérations, de ce règlement intérieur. « *La condition d'une action efficace est la volonté de rester uni* », affirme le maire de Lille.

A PROPOS DE LA MORT DE FRANÇOIS DUPRAT

Une lettre de M. Patrice Chairoff

Invoquant son droit de réponse, M. Patrice Chairoff nous a adressé la lettre suivante :

Rentrant de voyage, je n'ai pris que tardivement connaissance de l'article paru dans *le Monde* du 23 mars 1978 en page 7, sous le titre « Deux organisations inconnues revendiquent l'assassinat de François Duprat. »

Le rédacteur de cet article fait, dans son troisième paragraphe, référence à mon dernier livre *Dossier néo-nazisme* et insiste sur le fait que l'ouvrage, qualifié par François Duprat « d'appel au meurtre », livrait au public les noms et les adresses de nombreux responsables d'extrême droite, dont ceux du leader néo-fasciste récemment décédé.

Si le nom de l'auteur de l'ouvrage incriminé, c'est-à-dire celui du soussigné, n'est pas cité, la mention du titre du livre et celle de la préface de Beate Klarsfeld rendent parfaitement identifiable celui que l'on accuse d'avoir lancé un « véritable appel au meurtre ». Au terme de la loi de 1881, cela ne change rien au problème.

En application de ladite loi, je vous serais obligé de bien vouloir apporter à vos lecteurs, et ce dès votre prochain numéro, les précisions ci-dessous.

La décision de publier les adresses des militants et des cadres néo-fascistes et néo-nazis dans mon dernier livre *Dossier néo-nazisme* a été prise après de longues discussions avec les camarades qui, comme moi, sont engagés dans la lutte contre la renaissance du nazisme. J'ai finalement décidé de publier ces adresses car il s'agissait de prouver au grand public que le néo-fascisme et le néo-nazisme n'étaient pas une fiction, une vue de l'esprit, mais une réalité, et une réalité des plus préoccupantes. Le néo-nazi n'est pas un pur esprit, c'est aussi bien souvent le voisin de palier, le camarade de bureau, le compagnon de stade... Ni Beate Klarsfeld, qui a préfacé *Dossier néo-nazisme*, ni le Centre de documentation sur le néo-nazisme, ni moi-même ne songeons à cautionner des activités terroristes même lorsqu'elles frappent un cadre néo-fasciste de haut niveau et un antisémite particulièrement virulent.

Force nous est pourtant de constater que François Duprat portait une écrasante responsabilité : celle de promouvoir dans notre pays la diffusion à des dizaines de milliers d'exemplaires de brochures néo-nazies niant l'existence des camps de la mort, des chambres à gaz et des fours crématoires, des brochures qui sont une insulte insoutenable à la mémoire des millions de gazés, de déportés, de torturés, de résistants et de patriotes broyés par la machine hitlérienne. François Duprat était responsable. Il y a des responsabilités qui tuent.

(PUBLICITE)

RÉSISTER AU NOUVEL IMPÉRIALISME ALLEMAND

Le Comité contre l'hégémonie germano-américaine en Europe, créé en décembre 1976 à l'appel de diverses personnalités (parmi lesquelles le général Binoche, Compagnon de la Libération ; le général Paris de Bollardière, Compagnon de la Libération ; Claude Bourdet, journaliste, Compagnon de la Libération, ancien membre du Conseil national de la résistance ; le pasteur Georges Casalis, théologien, combattant volontaire de la Résistance ; Maurice Kriegel Valrimont, journaliste, membre du COMAC, commandant suprême de la Résistance militaire en France sous l'occupation ; Georges Montaron, directeur de *Témoignage chrétien* ; Marcel Prenant, biologiste, chef d'état-major national des Francs-Tireurs et Partisans français sous l'occupation ; Jean-Paul Sartre, écrivain ; Jen-Pierre Vigier, physicien, ancien membre de l'état-major national des Forces françaises de l'intérieur sous l'occupation) tient à réaffirmer la nécessité de prendre une conscience exacte du danger que représente l'hégémonie économique, politique et militaire de l'Allemagne et des Etats-Unis sur l'Europe.

Remarquablement absente de la réflexion et du discours politique des partis de gauche et de droite pendant la campagne électorale, la politique étrangère n'en est pas moins pour les Français un des éléments les plus importants pour la vie du pays. L'échec électoral relatif de la gauche et de la pseudo-victoire de la droite aggravent encore la tendance à la soumission de la France aux thèses allemandes. Toute la politique étrangère et militaire de l'Europe, inspirée par l'Allemagne, est plus particulièrement dirigée contre l'U.R.S.S. La France serait donc amenée à déplacer ses propres lignes de défenses jusqu'aux frontières orientales de la R.F.A. Cette option est notamment illustrée par les réactions violentes de l'Allemagne fédérale contre l'abandon provisoire par Carter de la fabrication de la bombe à neutrons « arme qui pourrait faire des tanks soviétiques de la ferraille roulante » *. L'Allemagne a même dépêché son ministre des affaires étrangères à Washington pour que « la parole du partenaire européen le plus fort » * fasse réfléchri le président.

Laisserons-nous imposer à l'Europe par ce « partenaire européen le plus fort » le modèle allemand ? Celui-ci se manifeste à l'intérieur par la pratique des interdictions professionnelles, la délation institutionnalisée, les atteintes aux droits de la défense ; à l'intérieur par la pression politique de la première puissance européenne sur les partenaires les plus vulnérables (Italie, Portugal, Grèce). La France, déjà atteinte dans certains secteurs, ne va-t-elle pas au-devant de ce modèle en proposant l'espace judiciaire européen et en se prêtant à l'intégration des polices ?

La situation est en pleine évolution : l'hégémonie allemande doit être appréciée en fonction de nouveaux rapports de force dans le monde, en particulier la place de l'impérialisme américain, et accessoirement japonais, pour la conquête de nouveaux marchés. La chute du dollar, provoqué par les Américains, et le soutien obligé apporté en première ligne par la R.F.A., introduisent les éléments d'un conflit d'intérêts et à terme le développement d'un impérialisme allemand, dégagé de la tutelle américaine, déjà actif dans plusieurs pays du tiers-monde. Rappelons que la R.F.A., malgré l'opposition des Etats-Unis, a vendu au Brésil et à l'Afrique du sud des centrales nucléaires et des usines de retraitement, ce qui permet à ces pays non signataires de l'accord contre la prolifération des armes nucléaires de fabriquer des bombes atomiques.

L'hégémonie allemande en Europe prendra une nouvelle forme par la mise en place du Parlement européen qui sera élu en juin 1979. Il est évident qu'une majorité se dégagera au sein de ce Parlement comprenant les socio-démocrates et les libéraux des grands pays d'Europe du Nord dans laquelle les députés français du P.S. et de l'U.D.F. auront tendance à se fondre, abandonnant ainsi, sous couvert de solidarité européenne, nos intérêts nationaux.

Pour échapper à l'évolution qui se dessine, il faut remettre en cause les alliance actuelles (Alliance atlantique) et les institutions qui contribuent à leur fonctionnement (C.E.E., F.M.I., Parlement européen...). Il existe une alternative :

— Casser le front des pays industrialisés face au tiers-monde et accorder un moratoire complet des dettes des pays sous-développés, dettes qui soumettent leur développement aux exigences des pays riches.

— Se dégager de l'emprise des multinationales en organisant de nouveaux circuits économiques autonomes sur des bases nouvelles à définir avec les pays du tiers-monde.

Pour toute correspondance, s'adresser à :

Comité contre l'hégémonie germano-américaine en Europe
c/o M.D.L.P., 8, villa du Parc-Montsouris, 75014 PARIS.

* « Frankfurter Allgemeine » du 5 avril 1978, première page, sous le titre « Capitulation partielle ».

AMSTERDAM
BANGKOK
1850 f
Départ Paris A-R

TANGER	595 F
CATANE	690 F
LISBONNE	695 F
ATHÈNES	700 F
NEW YORK	1 285 F
MONTRÉAL▲	1 390 F
TÉHÉRAN	1 700 F
BOMBAY	2 250 F
LOS ANGELES▲	2 350 F

▲ vols V.A.R.A.
VOLS A DATES FIXES
SÉNÉGAL
2 500F
M'Bour
80 km de Dakar
Séjour 1 semaine
Départ tous les mercredis
Retour tous les jeudis
du 14-6 au 14-9

NOUVELLES FRONTIÈRES
TOURAVENTURE
166, boulevard du Montparnasse
75014 PARIS
Tél. 329.12.14
2, rue Auguste-Brizeux
44000 NANTES
Tél. 71.09.07
83, rue Sainte
13007 MARSEILLE
Tél. 54.18.48
LIC. 793 A

RÉVISIONS BAC
BAC C et D : MATH + PHYSIQUE ; BAC B : MATH + ECO
• 3e trimestre 40 heures 800 F
• Intensif du 14 au 24 juin 640 F
IPESIP - Institut Privé de Préparation aux Etudes Supérieures
16-18, rue du Cloître-Notre-Dame - 75004 PARIS - Tél. : 325-63-30

La grande "saga" d'une famille française au temps des guerres de Religion



ROBERT MERLE

Fortune de France

"Voici un roman selon mon cœur. Il semble écrit en état de grâce et merveilleusement mijoté pour nous donner tout le plaisir de la lecture. Je m'en suis régalé de la première à la dernière ligne. Il faut le ranger sur l'étagère des romans appétissants - tout proche du cher Dumas - et attendre la suite avec impatience. On en redemande."
GASTON BONHEUR "LE MATIN"

"Un livre de saveur et d'espoir, à méditer et à manger à pleines bouches. Un régal de l'esprit et du rêve."
PAUL GUTH "LA VOIX DU NORD"

"C'est du roman complet avec tous les ingrédients que cela comporte : des personnages, de l'action, des réflexions, de l'histoire et des histoires."
JEAN CHALON "LE FIGARO"

"Mettez le nez dans "Fortune de France" et je vous défie bien de l'en sortir avant la dernière ligne."
ANDRE WURMSER "L'HUMANITE"

"Nulle trace de pédantisme ou d'archaïsme abusif ne subsiste dans ce texte aux couleurs mêmes de la vie. L'opération a été parfaitement réussie."
JEAN BOURDIER "MINUTE"

"Grande fresque libre, tapisserie chaude aux traits clairs, Fortune de France renoue avec le roman populaire traditionnel et les grandes épopées historiques."
JEROME GARCIN "LES NOUVELLES LITTERAIRES"

"Avec Fortune de France, Robert Merle vient d'achever un roman en tout point passionnant. Il a utilisé avec science l'histoire comme support romanesque, ce qui lui vaut la sympathie des férus d'histoire et des amateurs de beaux romans, bien bâtis, bien fignolés."
BRUNO DE LATOUR "QUOTIDIEN DE PARIS"

Roman/PLON

Le Monde

Société

Viol : *les femmes et le recours à la justice*

Trois crimes sexuels devant les assises du Gard

Nîmes. — Deux affaires de viol et une d'inceste pour quatre procès : le rôle des assises du Gard pour la session du 24 au 28 avril. Pour les trois dernières sessions des assises de l'Hérault ,la proportion était identique : deux ou trois viols sur quatre affaires. « Peut-être faudra-t-il augmenter le nombre des sessions d'assises à cause des affaires de viol », indique un avocat. Les policiers de la région, pas plus que les magistrats ou la population, n'ont le sentiment d'habiter « un repaire de violeurs ».

D'après un Nîmois, « pendant la Féria — pas celle qu'on voit si on va dans les endroits pour touristes — les viols sont nombreux, mais les autorités cherchent à peine à les éviter : c'est dans la tradition. »

« La région est un lieu de passage, alors, pour les viols, la période de pointe est en été, dit négligemment un magistrat. Depuis septembre, il n'y a presque rien eu. » Comme dans le reste de la France, c'est surtout le nombre des plaintes qui augmente. Les services de gendarmerie du Gard en ont reçu sept en 1972, trois en 1973, dix en 1974, quinze en 1975, huit en 1976 et treize en 1977. « Les femmes n'ont plus peur de porter plainte, explique le colonel Pigaglio. Il n'y a plus de honte à cela, et nos gendarmes savent accueillir ces femmes. » Tous, policiers et magistrats, évoquent le combat féministe qui a fait comprendre à la population que le viol n'était ni une faute pour la victime ni un jeu pour le violeur.

La vertu des femmes et l'honneur des hommes

De notre envoyée spéciale

Les affaires de cette session des assises du Gard « *ne sont pas,* selon un journaliste nîmois, *significatives de la lutte des femmes dans la région, mais elles sont exemplaires : un immigré, un violeur multirécidiviste « maladif », un père incestueux* ». L'immigré, M. Nourredine Torkhani, vingt-deux ans, l'un des nombreux ouvriers agricoles étrangers qui travaillent dans la région, a été condamné, lundi 24 avril, à dix ans de réclusion criminelle pour le viol d'une jeune femme de vingt-cinq ans, « *qui ne faisait même pas d'auto-stop* », précise Me Geneviève Reinhardt-Deran, avocat chargée des intérêts de la victime. *Très souvent, quand les femmes font du stop, les jurés sont plus indulgents. Ce que souhaite ma cliente, c'est unnir cet homme. L'exemplarité de la peine est importante* ». Le procès se déroulera à huis clos, comme le désire la victime.

« *Il est un peu affolant,* ajoute l'avocat, *de voir tant de délinquance dans nos régions. Il faut faire quelque chose sinon on va vivre dans un climat d'insécurité incroyable. Heureusement, le parquet poursuit et les jeunes magistrats sont beaucoup plus répressifs.* »

En effet, même sans pression de la part des femmes, les viols sont de moins en moins souvent disqualifiés pour être correctionnalisés. « *Jusqu'à une période récente,* estime M. René Salomon, substitut à Nîmes, *certains viols, compte tenu de l'âge des victimes et des circonstances, étaient correctionnalisés. On les qualifiait de « coups et blessures », surtout pour les histoires d'auto-stoppeuses, parce que, la victime ayant accepté de monter en automobile, jusqu'à quel point n'était-elle pas consentante ?* »

L'auto-stop devrait-il rester une affaire d'hommes. « *La femme doit savoir,* reprend le magistrat, *qu'elle n'est pas en position de supériorité physique. Et si sous la menace elle s'exécute sans lutter, il n'y a pas viol (article 332 du code pénal). L'intéressé peut commettre de bonne foi une erreur, ignorer qu'elle n'est pas d'accord. Alors, où commence le refus, où s'arrête le consentement ?* »

Selon M. Salomon : « *Autrefois, la plupart des femmes, par peur et par pudeur, ne souhaitaient aucune publicité autour de ces affaires. La correctionnalisation résultait d'un accord tacite entre le parquet, l'inculpé et la victime. Pour nous, ministère public, c'était plus pratique. Avec des magistrats professionnels, la justice est plus rapide, plus efficace, moins incertaine que la justice populaire. Les assises, c'est un peu la loterie, et, dans certains cas, on risquait l'acquittement.* »

Maintenant que, la crise et les campagnes sur la sécurité aidant, les jurés sont plus volontiers répressifs, les magistrats se disent « *sensibilisés par le mouvement des femmes* » et renvoient de plus en plus fréquemment les violeurs devant la cour d'assises, « *puisque les femmes le désirent* ». Les femmes souhaitaient aussi qu'on dénonçât le viol publiquement et pas seulement le violeur à huis clos ; de cela, la justice a fait peu de cas. Pour elles, la gravité du viol ne devait pas se mesurer au nombre d'années de prison du violeur.

Lorsque la cour d'assises de l'Oise a condamné, au mois de février, M. Lakhdar Setti à vingt ans de réclusion criminelle (*le Monde* du 24 février), des femmes ont déclaré : « *Pour nous, ça n'a aucun sens.* » « *Vingt ans, et alors ?* s'étonne M. Marc Brisset, auditeur de justice. *Ça fera toujours vingt ans pendant lesquels il ne violera pas.* »

Dans le vent

« *Moi, je pense que le viol est un crime,* conclut M. Salomon, *et qu'il faut le réprimer sévèrement. D'autres estiment qu'il doit être ramené à sa juste valeur. D'autres encore requièrent au nom de la morale catholique, contre le péché de viol.* » Ces magistrats, pour lesquels sans doute, voilà cinq ans, le viol n'existait pas et qui maintenant affirment l'avoir « *toujours pourchassé* », semblent inconscients des contradictions de leur langage. En prétendant dénoncer les viols, ils les racontent avec complaisance sans même remarquer la gêne des femmes qui les écoutent.

« *Le parquet poursuit le viol pour être « dans le vent »,* affirme M. Régis Tournier, magistrat à Montpellier. *Il suit le mouvement, et tant mieux si ça le sert comme c'est le cas en ce moment. A-t-on vu souvent des parquetiers résister à l'opinion, se lever pour dire : « La foule réclame la vengeance ; moi, je réclame la justice. » Pour ce qui concerne le viol, on est dans une impasse. Il fallait que le problème fût posé, et le seul lieu public où les femmes pouvaient se faire entendre était la cour d'assises. Au tribunal correctionnel, on les aurait empêchées de parler du viol, puisqu'il n'était pas reconnu. Maintenant, il faut aller au-delà.* »

« *Certes, mais comment ?* », demande Marie, qui, comme beaucoup de femmes, en a « *assez de voir des magistrats défendre notre vertu, — à moins que ce ne soit l'honneur des hommes, — parler à notre place, en notre nom, pour une image de la femme qui ne nous intéresse plus, pour un combat qui n'est pas le nôtre. On punit les violeurs en distribuant des peines de prison au petit bonheur et on continue de préparer les petits garçons à suivre leurs aînés.* »

Au service militaire, pour que les adolescents acnéiques deviennent enfin des hommes dignes de leur pays, ils doivent comprendre qu'ils ne sont « *pas des gonzesses* » ; en revenant de l'exercice, on leur fait crier de « plaisants » slogans sur le sport et les femmes. Dans sa chambrée, le militaire nostalgique ne doit pas « *pleurer comme une nana* », le maladroit qui ouvre mal une bouteille de bière, « *ne sait pas dépuceler* ». L'un d'eux peut-être, devant une cour d'assises, devra un jour expliquer pourquoi, ivre un samedi soir, il a violé une femme. Comprendra-t-il ?

« *Pour réprimer plus sévèrement,* estime Me Alain Ottan, avocat à Lunel, près de Montpellier, *on veut marginaliser le violeur alors qu'il est le prolongement direct du dragueur.* » Son confrère, Me François Roux, souhaiterait être partie civile dans un procès de viol « *et, en même temps, parler pour le violeur : tout cela est lié. De ce problème énorme, on a voulu faire quelque chose de trop simple. Chacun essaie de se donner bonne conscience, y compris le juge. En punissant l'autre, le violeur, il se « purifie » parfois aussi de ses propres instincts. La répression s'intensifie, on fait fausse route* ».

A quoi sert cet acharnement ?

Me Hélène de Chabert, avocat à Montpellier, refuse, elle, de « *se laisser culpabiliser parce que, à Beauvais, un type a pris vingt ans* ». A Montpellier, les groupes femmes, beaucoup plus actifs qu'à Nîmes, ont organisé récemment « *six heures pour les femmes* ». Le procès de M. Lakhdar Setti venait d'avoir lieu, à Beauvais, mais la commission viol a montré que la majorité des femmes n'étaient pas hostiles au renvoi devant la cour d'assises, bien au contraire, si l'on en juge par le combat que mène actuellement Me de Chabert. A la dernière session des assises de l'Hérault, un homme a été condamné à huit ans de réclusion criminelle pour plusieurs viols. Il est actuellement poursuivi pour une autre affaire, une tentative de viol, qui a été correctionnalisée. Me de Chabert, pour la partie civile, a demandé le renvoi devant les assises. On le lui a refusé ; elle a fait appel de cette décision.

« *Là, je dis non,* proteste une militante du groupe Femmes d'Alès, à *quoi sert cet acharnement ?* » « *On ne peut pourtant pas rester silencieuse,* estime Jacqueline, *mais il faut, autant que punir les violeurs, faire changer les braves gens. Ici, à Alès, une femme de cinquante ans a été violée un soir, vers 23 heures. La seule réaction a été : que faisait-elle seule dans la rue à une heure pareille ?* » Pour Laure, « *on doit continuer à se défendre, mais plus en allant demander à messieurs les juges de nous venger* ». Une jeune fille, violée il y a quelques semaines près de Nîmes, a hésité à porter plainte. Finalement elle l'a fait, et « *il fallait voir les flics... goguenards. Là, on a compris que presque rien n'avait changé, à part la répression* ».

Ce constat est pessimiste à l'excès, car pour les femmes quelque chose a changé. Au lieu de se cacher, de rester chez elles, de se faire accompagner pour sortir le soir, elles revendiquent en grand nombre le droit de se promener seules, de faire de l'auto-stop sans être accusées de consentir au viol, voire de le rechercher. Mais policiers et magistrats sont moins empressés à faciliter le respect de ces droits qu'à éliminer, en les enfermant, ceux qui les ignorent.

Pour les femmes qui ne souhaitent que la vengeance, il est de belles journées à venir. De longues peines de réclusion prononcées après des procès à huis clos. Mais pour les autres ? Pour celles et ceux qui pensent que le viol n'est pas essentiellement le fait « *de marginaux et de détraqués* », mais aussi de ceux qui, depuis leur enfance, ont appris que « *les femmes étaient faites pour ça : être baisées* », pour celles qui veulent, non pas punir un, dix, mille violeurs, victimes expiatoires de tous les viols quotidiens admis — viols de luxe, viols conjugaux, — mais affirmer que le corps des femmes n'est pas la propriété des hommes, pour toutes celles-là, la lutte n'est pas terminée, et elle est, une fois encore, à réinventer.

JOSYANE SAVIGNEAU.

« ON VOUS ÉCRIRA ! »

Les éditions Jean-Pierre Ramsay, rue de Fleurus à Paris, ont été cambriolées, dimanche 23 avril. La caisse a été emportée et la réserve de whisky fortement entamée. Un billet signait l'expédition. On y lit : « Je m'excuse, la société a fait de moi un inadapté, un voleur, parce que, quand j'annonce « ancien légionnaire », on répond : « *On vous écrira !* » Faites en sorte que la légion soit dissoute. Il y aura peut-être moins de pauvres types. Signé : un ancien caporal au 2e REP de Calvi.

Ramsay a publié en octobre 1977 un réquisitoire contre la légion, « Pour une poignée de boudin, *de Serge Adam.*

Va-t-on sabrer les radios pirates?

Radio vérité, radio utopie, radio fric, radio pagaille, rencontrez-les cette semaine dans Télérama. La semaine prochaine, la loi et les pouvoirs publics face à la liberté d'expression, ce qui se prépare et comment capter les radios pirates.

Télérama chez votre marchand de journaux.



Mirabelle

Télérama

DU LUNDI 24 AVRIL
AU SAMEDI 6 MAI

QUINZAINE
DE LA
MESURE INDUSTRIELLE

MADELIOS
PLACE DE LA MADELEINE
Pour ceux qui savent choisir

Réponse à Gisèle Halimi

*Un groupe de femmes (1), dont Mme Anaïk Lucas, amie de M. René Le Logeais, accusé de viol (*le Monde *des 28 février et 10 mars) et condamné à huit années de réclusion criminelle, jeudi 20 avril, par la cour d'assises des Côtes-du-Nord, nous écrivent :*

Avec la campagne menée à propos du viol depuis quelque temps, un certain type de féminisme s'est fait l'allié objectif d'une répression prononcée. Il ne représente ni toutes les femmes ni toutes les féministes. Il est exact que le silence n'est pas la solution, mais, en dénonçant le viol, il fallait le replacer dans la société où nous vivons. Ce défaut d'analyse devait amener la récupération du mouvement de protestation des femmes et sa déformation dans le sens d'une aggravation de la répression. Or la répression n'est pas non plus la solution.

Si on se tourne, à travers les questions féminines, vers les problèmes judiciaires, ce n'est pas pour accentuer l'injustice, mais au contraire pour faire avancer à la fois la cause des femmes et la cause de la justice. Par exemple, il est juste de dénoncer le fait que l'on considère la femme violée comme coupable au départ. Mais il faut en même temps dénoncer que le fait d'avoir un casier judiciaire ou d'être un immigré, c'est aussi être coupable au départ, et c'est également intolérable. Or ce qui découle de vos propres chiffres (2), c'est le côté arbitraire des condamnations : 22 000 viols, 1 500 plaintes, 200 condamnations. Comment se fait la sélection ? Quand on sait que la très grande majorité des détenus sont d'origine sociale très modeste, on a la réponse à cette question.

Non contentes d'assister à une aggravation des peines, vous demandez une véritable justice d'exception. Un des problèmes du viol est l'absence de témoins. La défense doit conserver le droit de faire vérifier une déclaration. Or vous attaquez l'enquête sur la plaignante, l'expertise mentale, la reconstitution (3). C'est ouvrir la porte à l'abus inverse. Actuellement, toute femme peut, sur simple témoignage, envoyer un homme en prison. Mais les femmes souffrant d'un déséquilibre mental ou à la recherche d'indemnisations, cela peut exister aussi. Nous sommes toutes en lutte pour l'égalité des femmes et des hommes. Nous sommes toutes solidaires et des femmes et des hommes opprimés. Mais nous rejetons tout principe raciste selon lequel il existerait, *a priori*, la « femme » au-dessus de tout soupçon et l' « homme » violeur à emprisonner.

Par contre, nous nous déclarons en plein accord avec vous et prêtes à vous soutenir lorsque vous recherchez l'égalité entre les sexes et lorsque vous réfléchissez aux autres moyens de faire reculer le viol : même nombre de femmes que d'hommes aux jurys (4), éducation sexuelle (5), développement de la défense féminine (6), à laquelle nous ajoutons la défense psychologique. Nous pensons d'ailleurs que toute la psychologie du viol reste à faire. Il n'existe pas d'études sur les auteurs de viol. Or cette recherche peut amener, en même temps qu'une meilleure compréhension de l'état d'esprit du violeur, des arguments valables de dissuasion, de prévention du viol, une possibilité de thérapie. Nous pensons que, pour le viol comme pour tout problème de délinquance et de violence, la véritable solution est dans la transformation de la société. Le débat sur le viol reste ouvert.

(1) Mmes Françoise Bernier, Marie-Thérèse Bernier, Véronique Bernier, Maryvonne Ferré, Geneviève Ledortz, Marie-Françoise Le Logeais, Rosa Lucas, Nicole Mathieu, Joëlle Michel, Micheline Pitiot.

(2) *Choisir : le Programme commun des femmes* (Grasset), p. 208.

(3) *Ibid.*, p. 206.
(4) *Ibid.*, pp. 340-344.
(5) *Ibid*, p. 218.
(6) *Ibid*, p. 281.

SPORTS

Cyclisme

LA RÉAPPARITION OPPORTUNE DE BRUYÈRE

Tandis que Merckx en proie à la maladie s'interroge sur son avenir de coureur et que Lucien Van Impe, victime d'une fracture de la clavicule, se trouve momentanément immobilisé, Joseph Bruyère vient de faire une réapparition aussi opportune qu'inattendue en gagnant Liège-Bastogne-Liège.

Malgré son isolement — ses équipiers étaient rares et les meilleurs d'entre eux absents, — il a renouvelé, dimanche 23 avril, le succès qu'il avait déjà obtenu en 1976 dans la grande classique ardennaise. Cette victoire sera de nature à réconforter les employeurs des trois champions belges incorporés depuis peu à un nouveau groupe sportif : trois hommes dont les performances, celles des deux premiers surtout, n'ont pas été cette saison à la hauteur des exigences financières.

Le retour au premier plan de Joseph Bruyère démontre une fois de plus que le lieutenant principal de Merckx, loin de n'être qu'un domestique privilégié, peut à l'occasion se comporter en leader. En l'occurrence, son exploit (27 kilomètres d'échappée solitaire et une minute trente-cinq d'avance) est valorisé par la deuxième place du champion du monde Francesco Moser, récent vainqueur de Paris-Roubaix. Michel Laurent (classé quatrième) a confirmé, quant à lui, la condition physique très satisfaisante qui lui avait permis de remporter, trois jours plut tôt, la Flèche wallonne : un résultat logique compte tenu de la similitude des deux épreuves.

J. A.

POLITIQUE

AU SEIN DU P.C.F.

DANS UNE INTERVIEW A « FRANCE NOUVELLE »

Un professeur de l'université Paris-I présente un tableau critique de l'économie soviétique

France nouvelle, hebdomadaire central du P.C.F., publie dans son numéro, daté du 24 avril, une interview de Mme Marie Lavigne, professeur à l'université Paris-I. Mme Lavigne analyse de façon très critique les raisons du ralentissement de la croissance économique en U.R.S.S. et distingue trois séries d'explications : la situation de l'agriculture, la productivité insuffisante et l'inefficacité de la réforme économique.

Sur le premier point, Mme Lavigne note :

« *Les Américains, pourtant experts en la matière, prévoyaient une bonne récolte en Union soviétique. Il y avait du reste des raisons pour qu'il en soit ainsi. Seulement, ce que les Américains ne pouvaient pas prévoir, même avec de bons moyens d'observation, c'est tout ce qui est arrivé entre le moment où la récolte a été sur pied et le moment où elle a été engrangée : tracteurs et moissonneuses batteuses livrés sans pièces détachées, qui rouillent dans les champs faute de pièces pour les réparer ; manque de gens compétents pour les conduire. Quant aux produits agricoles périssables, ils pourrissent par insuffisance d'installations de conservation et de réfrigération, de moyens de transport pour les acheminer jusqu'au consammateur. A ce dernier stade, d'ailleurs, de nouveaux gaspillages sont à déplorer. Pour les céréales par exemple, comme les aliments du bétail sont disponibles en faible quantité pour les paysans individuels et que le prix du pain est relativement bas par rapport à ces mêmes aliments, vous comprendrez pourquoi en U.R.S.S. une grande partie de la consommation du pain est en réalité une consommation de bétail. A tous les stades, il y a donc un gaspillage chronique dans l'agriculture. Comme cette activité pèse lourd dans le revenu national, cela se répercute dans les taux de croissance.* »

A propos de la productivité, Mme Lavigne observe que les entreprises emploient beaucoup plus de travailleurs que cela ne serait nécessaire. Quant à la réforme de gestion des entreprises, décidée en 1965, « *elle n'a tout simplement pas été appliquée* ».

« *Cette réforme se caractérisait d'un côté par une autonomie plus grande de l'entreprise afin que celle-ci dispose d'une marge de manœuvre, au lieu d'être enserrée dans des réglementations, des objectifs si nombreux qu'ils finissaient par être contradictoires. Cette autonomie se doublait d'un intéressement matériel, afin que l'entreprise trouve son intérêt à exécuter le plan. Ce système s'est grippé. Tout d'abord, l'entreprise n'a pas du tout été sensibilisée par le mobile du profit. C'est d'ailleurs tout à fait compréhensible. Le montant absolu de celui-ci est demeuré assez faible. Quant aux possibilités concrètes de son utilisation, elles n'étaient pas toujours très faciles, surtout quand il s'agissait de faire des investissements sociaux et économiques. Dans ces conditions, les entreprises se sont très vite désintéressées de ce stimulant. Elles se sont remises à agir comme autrefois, en cherchant à exécuter le plan de la manière qui leur donnait le moins de tracas. De leur côté, les administrations et les services de planification se sont également comportés comme par le passé. Ils ont encouragé plus les dépassements du plan que sa bonne exécution stricto sensu, ce qui a, par ricochet, incité les entreprises à « dissimuler leurs réserves », à tricher sur leurs capacités de production. On est retombé d'autant plus vite dans les travers d'avant la réforme qu'on y a réagi de la même façon qu'autrefois. Par exemple, le dispositif de la réforme devait pousser les entreprises à faire des efforts de productivité. Mais comme le dispositif s'est grippé, elles n'ont pas fait d'efforts en ce sens. On a donc progressivement rajouté aux autres indices un indice de productivité. Alors que le but de la réforme était de donner plus d'autonomie aux unités de production, on a recommencé à soumettre l'entreprise à une cascade d'indices fixés centralement.* »

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE — La contestation

La tragédie quotidiennement vécue par la démocratie italienne depuis l'enlèvement de M. Aldo Moro et le débat qui s'est ouvert, en France, à la suite des élections législatives, au sein du parti communiste éclipsent, dans la plupart des hebdomadaires, la prestation de M. Barre devant l'Assemblée nationale à l'occasion du débat de politique générale.

Les observateurs constatent que les orientations économiques et sociales du premier ministre sont entièrement conformes aux prévisions qui avaient été faites depuis sa reconduction dans sa charge. Ils prennent acte des intentions du nouveau gouvernement mais attendent M. Barre aux actes pour juger de son troisième « plan ».

L'affaire Moro ? Impossible de l'éviter. « *Impossible*, comme le dit Jean Daniel dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, *parce qu'en cette période de creux, de grisaille et de piétinement en Europe, ce sont les terroristes qui, tragique dérision, écrivent l'histoire.* »

Finalement, seule la contestation apparue au P.C. suscite, par son ampleur, quelque étonnement chez les commentateurs, dont les analyses sont très diverses. *L'EXPRESS* y consacre sa première page sous le titre : « Communistes : les bouches s'ouvrent ». C'était le titre d'un article de Maurice Thorez dans *l'Humanité* du 21 août 1981. Dans son éditorial, Jean-François Revel estime que « *dans n'importe quel autre parti de telles contestations seraient considérées comme plutôt timides, surtout après un exploit aussi énorme que celui qui a consisté à berner les socialistes et à saborder l'union de la gauche* ». « *Mais dès qu'il s'agit du parti communiste*, ajoute-t-il, *le divin enfant est toujours né, toujours en train de renaître, et quoiqu'il n'ait jamais survécu, ses vagissements sont ponctuellement salués comme un sommet de l'art oratoire.* »

Commentant notamment les déclarations de Jean Elleinstein, Jean-François Revel juge « *utopique* » de parler d'un P.C. qui serait « *complètement déstalinisé* » et « *plus démocratique* ». La meilleure preuve en est, selon lui, que « *l'offensive même d'Elleinstein commence par la feinte mais indispensable approbation des mensonges qu'il s'agissait de réfuter* ». L'éditorialiste de *L'EXPRESS* affirme que l'historien communiste « *escamote les deux seuls points brûlants (...) en intervertissant les rôles des deux alliés de la gauche dans la rupture* » et « *en omettant la question du veto éventuel de Moscou* ». « *Elleinstein*, conclut-il, *reste donc lui aussi enfermé dans l'éternelle camisole de force, même s'il s'agit du modèle élastique livré après le vingt-deuxième congrès.* »

Les « *contradictions communistes* » font également la « une » de *VALEURS ACTUELLES*, qui estime que « *la reprise en main des contestataires communistes devrait s'amorcer au comité central* ». « *Certes, la rébellion est spectaculaire, mais elle vient d'où on l'attendait*, note André Lesueur. *D'une part, de la gauche du parti, animée par Louis Althusser, qui entend prendre sa revanche sur le vingt-deuxième congrès. D'autre part, des réformistes, conduits par Jean Elleinstein, qui veulent au contraire aller plus loin dans la ligne « libérale » de ce congrès.* » « *Ni les uns ni les autres ne sont dangereux*, dit-il. *Les premiers ne le seraient vraiment que s'ils pouvaient faire la jonction avec les gauchistes, notamment la Ligue communiste révolutionnaire de M. Alain Krivine. Quant aux seconds, ils sont « récupérables », en raison de leurs appuis au bureau politique. Et parce que, jusque-là, Elleinstein a toujours su jusqu'où ne pas aller trop loin.* » André Lesueur pense toutefois que les problèmes soulevés par le « *débat démocratique* » au sein du P.C. ne seront pas réglés « *sans de sérieux remaniements dans la direction du parti* ».

« *Voici venu le temps des bilans et des leçons* », résume Georges Mamy dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*. « *Trouveront-elles pour autant leur traduction dans les décisions du comité central, qui siège mercredi et jeudi ? Rien n'est moins sûr, tant sont propices à l'étouffement des débats les pesanteurs de ce « centralisme démocratique » que nombre de communistes viennent, enfin, de mettre publiquement en cause.* »

Selon *LUTTE OUVRIERE* « *les révolutionnaires n'ont aucune raison de se réjouir de ce genre d'opposition au sein du P.C.F. Car le débat actuel ne concerne pas les intérêts des travailleurs. Ni du côté d'Elleinstein et de ses partisans, qui prônent un ralliement ouvert à la social-démocratie*, écrit Marie-Claude Solac, *ni du côté de la direction en place, qui, elle, est favorable à la même politique, mais qui, pour l'instant, se cache derrière un vocabulaire plus radical* ». « *En tant que révolutionnaires*, ajoute-t-elle, *il nous faut combattre ces hommes-là, il nous faut combattre leur influence.* » *Lutte ouvrière* estime que « *le seul avantage que le débat peut avoir, c'est de permettre aux révolutionnaires d'engager la discussion avec les militants communistes.* »

Pour *TRIBUNE SOCIALISTE*, organe du P.S.U., le débat engagé à gauche après les élections « *dépasse aujourd'hui les frontières des partis* ». « *Le grand débat permettant à tous ceux qui vivent au rythme quotidien du monde du travail de dire ce qu'ils ont sur le cœur, sans retenue ni réserve excessives, doit, pour être fécond*, souligne Victor Fay, *transgresser les barrières qui y font obstacle. Il doit devenir inter-organisationnel ou plutôt trans-organisationnel.* »

Les hebdomadaires donnent également la parole aux militants communistes ou aux anciens militants. C'est ainsi que dans *LE POINT* Philippe Robrieux, ancien secrétaire général de l'Union des étudiants communistes, déclare : « *Pour parler clair, il faut que les choses changent vraiment dans le parti communiste français. Imaginons qu'au prochain congrès une résolution Althusser soit soumise aux congressistes, une résolution Elleinstein, une résolution Marchais et, pourquoi pas ? une résolution Paul Laurent ou Roland Leroy. Que, comme au temps de Lénine, les délégués au congrès soient élus à la proportionnelle des tendances et que, d'Althusser à Paul Laurent, en passant par Elleinstein et Leroy, les uns et les autres se retrouvent ensemble au comité central. Rêvons un peu...* »

M. ESTIER : Althusser va plus loin que le P.S.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré mardi 25 avril au micro de France-Inter, à propos du premier article de M. Althusser paru dans *le Monde* :

« *Nous constatons avec intérêt que cet article définit d'une manière extrêmement claire, et va beaucoup plus loin que nous ne l'avions été nous-mêmes, ce que nous avons appelé le double langage du P.C. Lorsque le P.C. affirmait, à l'extérieur, qu'il voulait la victoire de la gauche en fait il avait choisi la stratégie de l'échec. Nous l'avons dit au lendemain des élections, Althusser a été beaucoup plus loin dans la démonstration et je constate que* l'Humanité *n'en dit pas un mot ce matin.* »

M. Estier a d'autre part souhaité que la convention nationale du P.S., qui siégera samedi 29 avril, soit « *un débat d'idées et non pas un règlement de comptes* ».

Evoquant les textes qui circulent actuellement au sein du P.S. et auxquels le nom de M. Michel Ricard a été associé, M. Estier déclare : « *Michel Rocard s'expliquera lui-même. Je pense simplement que le P.S. est traversé de courants divers, ce qui fait d'ailleurs sa fierté et sa force. Quand ces courants débattent d'idées, c'est très bien, lorsque ces textes qui circulent semblent évoquer ou faire allusion à tel ou tel règlement de comptes, alors c'est moins bien.* »

● *M. Jean Kehayan*, rédacteur en chef de *la Vie mutualiste* et membre de la fédération des Bouches-du-Rhône du P.C.F., dont nous avions cité des déclarations à *Libération* (*le Monde* du 20 avril), nous prie de préciser que cette interview n'engageait que lui-même et n'avait aucun rapport avec sa qualité de rédacteur en chef d'un « *magazine familial mutualiste, indépendant de toute organisation politique, syndicale ou confessionnelle* ».

L'HEBDOMADAIRE COMMUNISTE « PARIS-HEBDO » DISPARAIT

Au cours de sa réunion du lundi 24 avril, le comité fédéral de Paris du parti communiste a examiné les problèmes financiers auxquels la fédération se trouve confrontée au lendemain des élections législatives. En dépit d'un effort sans précédent (800 000 F de souscriptions recueillis lors des élections municipales et 1 230 000 F lors des élections législatives), la fédération doit faire face à des engagements très élevés. Elle ajoute : « *En outre, les contraintes accablantes qui pèsent sur la presse d'opinion ont porté à un niveau insoutenable le déficit de l'hebdomadaire qu'elle édite. En conséquence, le comité fédéral a adopté un plan financier destiné à résorber dans les meilleures conditions les dettes de la fédération tout en maintenant son activité au niveau le plus élevé possible. Ce plan nécessite une intense bataille financière dans la prochaine période. Il implique, après le renoncement à la tenue de la Fête de Paris, de nouvelles mesures d'économie sur le fonctionnement de la fédération (emplois permanents, propagande, etc.). Il impose, malgré la contribution positive apportée par* Paris-Hebdo, *tout au long de ses dix-huit mois d'existence, dans la bataille menée sur les problèmes parisiens, la décision d'interrompre sa parution.* »

[La fédération de Paris du P.C.F., en perdant quatre sièges de député, est privée de ressources financières importantes, les élus reversant une partie de leur traitement à la fédération départementale. L'hebdomadaire « Paris-Hebdo » s'était signalé, dans le cadre de la controverse actuelle au sein du P.C.F., en rendant compte d'une assemblée de circonscription au cours de laquelle les critiques émises à la base avaient pu s'exprimer.]

Princess. L'automobile club.



38.990F*

Personne ici, n'apprécierait le moindre écart de conduite.

Les Anglais ont donné au monde le gentleman.
Un homme pour qui le sens de la mesure
et le tact sont des qualités innées.
Aux gentlemen les Anglais ont donné le club.
Un lieu de réunion accueillant et feutré où les règles
qui ont cours, si elles sont tacites, sont tacitement
inviolables.

Les Français ont souvent de la peine à concevoir
l'un et l'autre. Certains cependant en apprécient
toute la saveur. Ceux-là seront séduits par la
Princess 2200, la berline de Leyland.

Le sens de la mesure préside à la silhouette de la
Princess, à la fois légère et bien campée. Elle a du
muscle et de l'assise mais elle est élancée. Racée. A
une époque où les voitures se renfrognent, se tassent,
deviennent mafflues, pataudes ou massives,
la carrosserie de la Princess, avec son toit vinyl noir,
réjouit et rassure le regard. On attendait des Anglais
la vraie élégance. Celle qui se remarque à peine.
Ils ne nous ont pas déçus.

On attendait du confort. Ils nous ont comblés.
Canapé trois places avec accoudoirs, à l'arrière.
Fauteuils club avec appuie-tête et accoudoirs,
à l'avant. Un habitacle rendu plus spacieux encore
par la place gagnée en disposant le moteur
transversalement.

L'équipement est exemplaire, des ceintures à
enrouleur aux phares à iode et feux de recul. Les
détails révélateurs : essuie-glaces escamotés sous
le capot, allume-cigares arrière, ici, pas question de
taper sur l'épaule du voisin pour lui demander du feu...

Le style de conduite de la Princess s'impose de
lui-même. Puissance, souplesse, silence. Une puissance
contenue que libère, à la moindre sollicitation, un
2 L 2, 6 cylindres en ligne. La direction assistée évite
tout à-coup, la suspension hydragas tout heurt. Pas
le moindre écart pour cette traction avant même
dans les courbes scabreuses. Un freinage puissant,
efficace. La démonstration est magistrale.
Princess 2200, un club plutôt fermé pour un prix
plutôt ouvert : 38.990 F.* On fait d'habitude
payer davantage
pour accéder aux
"6 cylindres"
sans offrir
autant de classe.

Princess Leyland
Préfère TOTAL

*Prix clés en main au 3.03.78. (Crédit CGI, leasing CGL). La Princess est garantie un an pièces et main-d'œuvre sans limite de kilométrage.
Consommation : 8,7 L à 90 km/h, 11,4 L à 120 km/h, 14 L en parcours urbain.
400 points de vente et service en France. British Leyland France, rue Ambroise-Croizat, Z.I. 95101 Argenteuil - Tél. 982.09.22.

bélier

SCIENCES PO
Préparations
Août
● Intensive
Octobre à Juin
● Plein Temps
● Parallèle
IPEC
46, Bd St Michel, 75006 Paris
033 45 87 / 633 81 23 / 329 03 71
enseignement supérieur privé
documentation sur demande